

panorapresse.ouest-france.fr

Lycéennes havraises rapatriées en urgence : comment les familles hôtesse sont-elles recrutées ?

5-7 minutes



Les quatre lycéennes rapatriées en urgence sont parties du lycée François 1er, au [Havre](#), pour un voyage scolaire en Angleterre. | Barbara Huet/Paris Normandie

Après le rapatriement en urgence de quatre lycéennes havraises qui ont dénoncé des faits d'agressions sexuelles pendant un voyage scolaire en Angleterre, se pose la question de leur accueil sur place, et du recrutement des familles qui les hébergent. Le directeur de l'entreprise chargée de l'organisation s'en explique.

« Tous les contrôles qu'on peut faire n'empêcheront pas la déviance humaine ». Contacté par Le Havre Paris Normandie, Antoine Bretin tient à défendre le fonctionnement de son entreprise de voyages scolaires. Mercredi 25 mars 2026, quatre adolescentes, élèves au lycée François 1er au [Havre](#), ont été rapatriées en urgence après avoir dénoncé des agressions sexuelles subies de la part de leur hôte lors d'un séjour en Angleterre. Deux jours plus tard, le directeur de l'entreprise Verdié Open Class, basée à [Rodez \(Aveyron\)](#), l'assure : sa société met en place « des process qui sont très structurés » pour organiser l'hébergement des jeunes chez des familles hôtesse.

Pour accueillir les lycéennes, l'hôte était seul. Il était aussi seul, comme l'indique Antoine Bretin, quand les « correspondants locaux » de Verdié Openclass se sont rendus à son domicile. « Sa femme est aide-soignante, en tout cas c'est ce qu'il nous a dit, affirme-t-il. Elle est en horaires décalés, c'est la raison pour laquelle on n'a vu que lui. Et quand notre partenaire britannique s'est rendu à son domicile, tout laissait à penser qu'un couple vivait là. »

Pas de contrôle des antécédents judiciaires

Burnham-on-Sea, où les adolescentes étaient hébergées, est une ville moyenne située à moins

d'une heure de route de Bristol. Dans cette commune qui compte à peine plus de 16 000 habitants, Verdié Open Class rémunère une quarantaine de familles hôtes pour accueillir des jeunes en voyage scolaire. Le suspect, pour sa part, n'a commencé son activité d'accueil qu'en février 2026. Pour autant, le groupe parti du lycée François 1er lundi 23 mars 2026 était, pour lui, le troisième. « Entre février et juin, c'est une période de forte affluence en termes de voyages scolaires », explique Antoine Bretin. En somme, chez le mis en cause comme chez la quarantaine d'autres familles hôtes, chaque semaine voit arriver un nouveau groupe de jeunes.

« Nous sommes très conscients de nos responsabilités, assure le directeur de Verdié Open Class. J'ai contacté l'enseignant qui avait accompagné des jeunes sur place la semaine dernière. Je lui ai demandé s'il y avait eu des retours, des remontées quelconques sur cette personne, et il n'y en a eu aucun. » Aucun signalement, donc, pour cet homme qui accueillait pour la troisième fois un groupe de mineurs. Mais Verdié Open Class, et son partenaire outre-Manche, ont-ils eu accès à ses antécédents judiciaires ?

« On s'assure évidemment de la bonne moralité des familles hôtes. »

Sur ce point, l'embarras de l'entreprise française est patent : « Si vous entendez par là, un extrait de casier judiciaire ou quelque chose comme ça, il n'y a pas d'obligation concernant les familles hôtes. » Et le directeur de préciser : « On peut obtenir ce qu'on appelle, en Angleterre, un DBS check, qui est l'équivalent du casier judiciaire, et qui a une durée de validité relativement limitée. Certains de nos hôtes nous le présentent, parce que leur métier l'exige, par exemple. Mais contrôler toutes les personnes qui vivent dans un foyer, c'est un processus complexe qui n'a jamais été mis en place de manière systématique. » En d'autres termes : « Non, nous n'avons pas de DBS check pour cet hôte. »

Des hôtes recrutés par connaissance

Pas de vérification systématique des antécédents judiciaires, donc. Mais, affirme Antoine Bretin, « on s'assure évidemment de la bonne moralité des familles hôtes. Dans nos chartes de collaboration, on rappelle le Child Protection Act [loi de protection de l'enfance, NDLR] qui est en vigueur et qui doit être prise en compte évidemment. » Des « chartes de collaboration » qui encadrent les relations entre Verdié Open Class et son partenaire britannique et, ce faisant, le recrutement des familles hôtes. Ces dernières sont, d'après le directeur de l'entreprise de voyages scolaires, « souvent recrutées dans les réseaux de connaissances de nos partenaires locaux sur place. » Elles sont ensuite « briefées sur l'accueil de jeunes en voyage scolaire, puis visitées à leur domicile pour vérifier que le logement soit conforme et adapté à l'accueil de jeunes. On leur explique tous les engagements qu'ils doivent prendre, les prestations qu'ils doivent assurer, pour les nuitées, les repas, le suivi des enfants et les temps d'échanges quand ils rentrent de leur journée. »

Alors, les « process » sont-ils suffisamment « structurés » pour assurer la sécurité de tous les jeunes accueillis dans les familles ? « On est dans une situation qui est complètement inédite, affirme Antoine Bretin. Les accusations qui sont portées par les jeunes filles sont évidemment très graves, et on les prend extrêmement au sérieux. » Au cours des semaines à venir, de nombreux groupes de jeunes seront de nouveau confiés à des familles hôtes, en Angleterre et ailleurs. Autant d'occasions de voir si l'affaire est prise « au sérieux » au point d'imposer des procédures de contrôles plus strictes.

Contactés, le rectorat de l'académie de [Normandie](#) et la direction du lycée François 1er n'ont pas souhaité s'exprimer.